AVERTISSEMENTS AGRICOLES

20

DLP 24-5-78435932

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C.C.P. : La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 192 23 MAI 1978

/ ARBRES FRUITIERS /

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Des taches de Tavelures sont apparues sur poiriers et pommiers et elles sont parfois nombreuses dans les vergers insuffisamment protégés. La végétation continue de croître et les pluies orageuses, plus ou moins abondantes suivant les régions, ont bien souvent lessivé le dernier traitement. En conséquence, une nouvelle application est nécessaire avant la fin de la semaine.

OIDIUM DU POMMIER

Pour les variétés sensibles il est conseillé de supprimer les pousses oïdées et d'ajouter à la bouillie destinée à combattre la Tavelure un produit actif contre l'oïdium.

ARAIGNEES ROUGES

Les éclosions de Panonychus ulmi sont maintenant avancées. Une intervention n'est nécessaire que dans les vergers où les populations sont suffisamment importantes pour provoquer des dégâts. Il est donc utile d'effectuer des observations afin d'intervenir le cas échéant.

PUCERONS

Différents pucerons sont actuellement observés dans certains vergers notamment des pucerons verts, des pucerons cendrés et des pucerons lanigères. Comme pour les araignées rouges, seule une observation attentive permettra de juger de l'opportunité d'une intervention.

PSYLLES

Dans les vergers où un traitement d'hiver précoce et un traitement préfloral ont été réalisés les populations de psylles sont généralement très faibles. Par contre dans les vergers où le traitement d'hiver n'a pas été effectué ou s'il a été appliqué trop tardivement les populations sont généralement plus importantes.

Dans certaines situations des pontes nombreuses ont été déposées, dans d'autres des larves de différents âges sont présentes. Un traitement se justifie dans certains vergers, mais il est indispensable d'effectuer des observations afin de savoir au niveau de la parcelle s'il est nécessaire d'intervenir.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER

Par suite del'accroissement de la végétation et des pluies qui ont lessivé le dernier traitement une nouvelle intervention est nécessaire.

/ VIGNES /

MILDIOU

La maladie a été observée à la fin de la semaine dernière dans la région de SAINT AIGNAN SUR CHER (41). Elle peut également avoir fait son apparition dans d'autres secteurs.

P. 245

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

A partir des taches connues ou non les prochaines pluies risquent de provoquer des repiquages et ainsi d'assurer une extension rapide de la maladie. Il convient donc d'effectuer un traitement dans tous les vignobles dès réception de ce bulletin.

Nous rappelons qu'il est toujours souhaitable de favoriser l'écoulement de l'eau dans les vignes et de supprimer les pousses qui touchent le sol.

Dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de mildiou nous demandons aux viticulteurs de bien vouloir envoyer au Service de la Protection des Végétaux les premières taches de mildiou qu'ils pourraient trouver dans leurs vignes.

Pour intervenir contre le mildiou, outre les produits classiques connus depuis plusieurs années, des fongicides composés de deux nouvelles matières actives sont commercialisés cette année :

1° - Les produits à base de CURZATE : (Antéor, Anteor C, Cuprofix CZ activé, Fulvax, Novofix, Remiltine, Sygan, Sypral). Ils contiennent tous du CURZATE ou DPX 3217.

Cette matière active bien que non systémique pénètre dans les organes de la vigne et peut détruire le mycélium du mildiou lorsque celui-ci est en phase d'incubation, soit 1 à 3 jours après la contamination. Son action est de courte durée. C'est pour cela qu'il est associé à un fongicide plus classique qui protège préventivement la vigne.

2° Le PHOSETAL :

Le PHOSETAL ou ETHYL PHOSPHITE D'ALUMINIUM entre en association avec du FOLPEL dans la composition du Mikal. Cette matière active est pourvue d'une action systémique lui permettant ainsi d'être véhiculée vers les jeunes organes en croissance. Il n'est pas sensible au lessivage dans la mesure où une pluie n'intervient pas dans les deux jours suivant l'intervention. Le MIKAL sera commercialisé en très petites quantités cette année dansla région "CENTRE".

Malgré leurs avantages les nouveaux produits sont cependant encore incomplètement connus. Il convient donc pour cette campagne de les utiliser préventivement.

BLACK-ROT

Le traitement dirigé contre le mildiou sera également efficace contre le black-rot à condition d'utiliser alors un fongicide efficace contre cette maladie et à la dose nécessaire.

Il est rappelé que les traitements conseillés contre le black-rot sont obligatoires dans tous les vignobles situés dans les communes qui ont été déclarées contaminées par un arrêté préfectoral : la liste en a été communiquée dans le Bulletin du 10 Mai.

OIDIUM

Il est rappelé qu'il y a lieu d'effectuer un traitement contre l'oïdium dans toutes les vignes qui n'ont pas encore été protégées conformément aux indications données dans le Bulletin du 17 Mai.

VERS DE LA GRAPPE

Le premier vol se poursuit mais il est encore trop tôt pour intervenir. La Cochylis est rencontrée plus fréquemment cette année.

ARAIGNEES ROUGES

Des attaques sont observées localement. En présence de ces ravageurs il est possible d'intervenir avec l'un des acaricides spécifiques énumérés dans le Bulletin Technique du 10 Mai. A cette liste il faut ajouter la nouvelle association DIETHION + DICOFOL (Acafor).

MINEUSE DES BOIS

Dans le département d'Indre-et-Loire, dans les régions de VOUVRAY, MONTLOUIS, FRANCUEIL et AMBOISE, au cours de la dernière taille il n'était pas rare d'observer dans les bois de 2 ans des galeries creusées par des fausses chenilles. Ces larves ont pu être identifiées : ce sont celles d'un hyménoptère du genre Ametastegia. Les dégâts étant consécutifs à des vols d'adultes ayant lieu dans le courant de l'été, aucune intervention n'est à prévoir contre cet insecte.

.../...

MILDIOU DU POIS /CULTURES LEGUMIERES/

Cette maladie est visible dans un certain nombre de cultures. Elle se caractérise notamment par l'apparition d'un feutrage violacé à la face inférieure des feuilles. Ce feutrage devient gris en vieillissant. Les conditions climatiques actuelles (froid et humidité) sont très favorables à un développement rapide de la maladie.

Pour les cultures peu infestées, une intervention à base de MANCOZEBE ou de MANEBE peut être conseillée bien que l'efficacité d'un tel traitement soit limitée.

PUCERONS NOIRS /BETTERAVES SUCRIERES/

Des pucerons noirs de la fève et de la betterave sucrière (Aphis fabae) ont été capturés voici déjà plusieurs jours dans différents postes de piégeage et les premières colonies ont été observées en culture.

Dans la mesure où les granulés utilisés lors du semis n'assurent plus une protection contre ces insectes (délai : 20 à 50 jours suivant les matières actives) il convient de surveiller les cultures pour intervenir dès que l'on observera en moyenne une betterave sur deux portant une petite colonie après avoir observé une centaine de plantes. Plusieurs matières actives sont utilisables :
DIMETHOATE (Nombreuses spécialités) : 500 g/ha - FORMOTHION (Anthio fort) : 500 g/ha - ISOLANE (Primine 10) : 200 g/ha - MEVINPHOS (Nombreuses spécialités) : 350 g/ha - OXYDEMETHON METHYL (Métasystémox) : 200 g/ha - PARATHION ETHYL (Nombreuses spécialités) 200 g/ha - PARATHION METHYL (Nombreuses spécialités) : 300 g/ha - PHOSPHAMIDON (Dimécron) 300 g/ha - PIRIMICARBE (Pirimor) : 250 g/ha - THIOMETON (Ekatine) : 200 g/ha - VAMIDOTHION (Kilval, Vamifène, Sépaphid) : 500 g/ha.

BLES TENDRES D'HIVER /CEREALES/

De nombreuses cultures sont au stade gonflement et dans les situation les plus précoces l'épi est visible dans la fente de la dernière gaine.

Les cas de rouille jaune qui sont observés sont de plus en plus fréquents et dans certains secteurs : Beauce, Champagne Berrichonne et le Sud de l'Indre-et-Loire la maladie semble s'étendre rapidement. La variété LUTIN est la plus touchée mais des parcelles de DUCAT et de TALENT sont également attaquées. La situation est dangereuse et il est donc maintenant indispensable de surveiller attentivement ces variétés afin d'intervenir éventuellement avec un fongicide dès l'apparition des Iers symptômes.

Les fongicides efficaces et homologués pour lutter contre la rouille jaune sont les suivants : OXYCARBOXINE (Rendor) - TRIADIMEFON (Bayleton 25, Bayleton total)- TRIDEMORPHE ou TRIDEMORPHE + MANEBE (Calixine, Calixine M) et TRIFORINE + MANEBE (Saprol M). D'autres maladies étant présentes sur le feuillage il convient de choisir parmi ces produits le mieux adapté à chaque cas particulier. Le Bulletin Technique du 22 Mars peut vous aider dans ce choix.

Une nouvelle intervention sera peut être à nouveau nécessaire dans 2 à 3 semaines si la maladie continue à évoluer.

La septoriose progresse toujours notamment dans les départements d'Eure-et-Loir d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher. Nous rappelons que cette maladie n'est préjudiciable que si elle monte sur les épis de blé à l'occasion d'une période fortement pluvieuse. L'intervention ne peut être donc réalisée que de façon préventive pour protéger l'épi, au début de l'épiaison, en présence d'un inoculum important sur les deux dernières feuilles et à l'annonce d'une période pluvieuse.

Les spécialités autorisées à la vente pour lutter contre cette maladie sont à base de BENOMYL, CARBENDAZIME, THIOPHANATE-METHYL, SOUFRE, CAPTAFOL ou TRIFORINE + MANEBE. En présence de symptômes de fusariose sur le pied (2 cas sur 3 sur le réseau) il est préférable de choisir un produit efficace également contre cette maladie.

L'Oïdium a encore progressé sur les parcelles de blé Hardi et dans les semis denses.

ORGES D'HIVER ET ESCOURGEONS

Dans la majorité des parcelles l'épiaison se termine et la floraison est commencée dans les parcelles les plus précoces.

Les attaques d'Oïdium sont moins [illegible] rares, celles de rouilles brunes sont stationnaires. Plusieurs cas de rouille jaune nous ont été encore signalés. La Rhynchosporiose a encore progressé dans les parcelles où aucune intervention n'a été réalisée notamment dans le département d'Indre-et-Loire.

P246

L'intervention conseillée, au gonflement, contre cette maladie, en présence de symptômes sur les dernières feuilles a de moins en moins de chances d'être rentabilisée si elle est réalisée maintenant.

BLES DURS

Un développement important de la rouille jaune est aussi constaté depuis quelques jours sur ces cultures. Les variétés atteintes sont TOMCLAIR, VALDUR et WELLS. Dans certains secteurs la maladie a tendance à se généraliser : une surveillance est indispensable.

Une progression de la septoriose est encore enregistrée notamment dans le département de Loir-et-Cher.

ORGES DE PRINTEMPS

De la rhynchosporiose et de l'oïdium sont toujours observés dans certaines parcelles. Des cas de rouille brune sont signalés. Bien que nous manquions malheureusement de références, une intervention pourrait éventuellement se justifier courant montaison en présence d'attaques graves de maladies.

TOUTES CEREALES

Les migrations des larves de la Tordeuse des céréales (Cnephasia pumicana) sont terminées et les premiers pincements sont bien visibles depuis quelques jours dans les parcelles contaminées et il convient dès maintenant d'apprécier les risques au niveau de chaque culture pour intervenir si nécessaire.

Nous rappelons que seules les céréales situées à proximité de zones boisées ou de bosquets sont attaquées. Les départements d'Eure-et-Loir, de Loir-et-cher et du Loiret sont en année normale les plus affectés.

Les captures de larves dans le réseau de piégeage ont été peu nombreuses cette année et les sondages réalisés dernièrement montrent que les populations larvaires sont encore moins importantes que celles de l'an dernier. Toutefois les infestations sont irrégulières et dans certaines situations une intervention est nécessaire au moins en bordure de parcelle.

Pour estimer les risques il faut savoir qu'un traitement se justifie sur orge de printemps lorsqu'on note en moyenne une chenille sur 20 talles (sondage réalisé sur une centaine de talles prises au hasard dans le centre et en bordure de la parcelle).

Pour les orges et les blés d'hiver, le seuil est fixé à 1,5 à 2 chenilles et pour le seigle à 3 à 4 chenilles en moyenne pour 20 talles.

En cas d'intervention et en raison de sa faible toxicité il faut préférer le MALATHION à raison de 1000 g de matière active par hectare auquel l'on peut adjoindre 2 litres d'huile à l'hectare pour améliorer l'efficacité du traitement notamment par temps froid, en période pluvieuse ou en cas d'intervention tardive. Les insecticides à base de FARATHION ETHYL et de PARATHION METHYL sont également utilisables.

Les premières mines d'Agromyza sont observées mais elles sont rares. Une intervention ne se justifie que sur les orges de printemps lorsqu'on dénombre en moyenne une dizaine de larves par talle ce qui n'est pas le cas actuellement.

Les pucerons sont toujours rares.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "Centre"

G. BENAS